

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Conseillers en exercice	43
Présents	29
Représentés	10
Absents	4

Conseil Municipal

Séance du Vendredi 9 juin 2023

Le neuf juin deux mille vingt-trois à huit heures, le Conseil Municipal de la commune de Choisy-le-Roi, légalement convoqué à domicile par écrit le 30 mai 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Tonino PANETTA, Maire.

Etaient présents :

M. Mmes. : PANETTA Tonino, ID ELOUALI Ali, OSTERMEYER Sushma, COELHO Vasco, BRULANT Marina, DRUART Frédéric, FRANCISOT Amandine, LAJILI Yamina, MARQUES henrique, HACHE Bénédicte, FONTAINE Sabrina, SAYADI Walid, THIAM Moustapha, SASU Hancès, GARROUT Karim, LORES Monique, CHIRRANE El Arbi, OMRANE Alain, HABI Hacène, BOLLE DALLIAH Kristian, CHALBI Yacin, BOURVEN Julien, LANTERNIER Lucie, DESROCHES Damien, DESPRES Catherine, , BALIAS Thierry, FOURNIAUD Martine, ESSONE MENGUE Terence, GUILLAUD BATAILLE Fabien,.

Étaient représenté-e-s :

Mme GAULIER Danièle	mandat à Mme FRANCISOT Amandine
Mme COHEN Rachel	mandat à M. DRUART Frédéric
Mme DIMNET Jocelyne	mandat à Mme OSTERMEYER Sushma
M BANCE Stéphane	mandat à M. Kristian BOLLE
M. FADLI Hafida	mandat à M. CHALBI Yacin
Mme BEZACE Mathilde	mandat à Mme HACHE Bénédicte
Mme OZCAN Canan	mandat à Mme LAJILI Yamina
Mme FOURNIER Laura	mandat à M. WALLID Sayadi
M. AOUMMIS Hassan	mandat à Mme DESPRES Catherine
Mme LEMOINE Nathalie	mandat à M. COELHO Vasco

Étaient absents : Ms FONDENEIGE Matthias, Sébastien HUTIN, Mmes MARTIN Melisande, BENKAHLA Malika

Secrétaire de séance : Mme FONTAINE Sabrina

Certifié exécutoire compte tenu
de sa transmission au
contrôle de légalité de la
Préfecture de Créteil le

09 JUIN 2023

de la publication le

09 JUIN 2023

OBJET

*Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et
établissement du tableau des électeurs – Elections sénatoriales 24 septembre
2023*

**Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs
Elections sénatoriales 24 septembre 2023**

Le renouvellement de la série 1 des sénateurs se déroulera le dimanche 24 septembre 2023.

La ville de Choisy-le-Roi appartenant à la série 1 et étant une commune de plus de 30 000 habitants il est nécessaire de procéder à l'élection de délégués supplémentaires et de suppléants.

En application des arrêtés préfectoraux N° 2023/1886 du 24 mai 2023 et N° 2023/1937 du 28 mai 2023, le nombre de délégués supplémentaires et suppléants à élire est de 20 délégués supplémentaires et 15 suppléants.

Le conseil municipal s'est tenu pour élire les délégués supplémentaires et suppléants qui complètent la liste des délégués de droit.

LE CONSEIL,

Ouï, l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu le code électoral,

Vu le décret N° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu les arrêtés préfectoraux N° 2023/ 1886 et N° 2023/1937 des 24 et 28 mai 2023 indiquant le mode de scrutin et le nombre de délégués et suppléants à désigner ou à élire pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2023,

Vu le procès-verbal de la désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs établi le 9 juin 2023,

DÉLIBÈRE

Article 1^{er} – Résultats de l'élection du 9 juin 2023.

Liste de la majorité municipale

Délégués supplémentaires
Suppléants

17 mandats
13 mandats

Liste UGCE

Délégués supplémentaires
Suppléants

3 mandats
2 mandats

Article 2 - La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité, et de sa publication sur le site internet de la commune www.choisyleroi.fr

Le tribunal administratif de Melun peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré en séance du 9 juin 2023

Pour extrait conforme,

Tonino PANETTA
Maire de Choisy-le-Roi

